

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL499

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 16

À la fin de la troisième phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« d'aménagement et d'infrastructure »

les mots :

« d'aménagements et d'infrastructures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.